

Eco-conception

1 & 2 octobre 2024 de 9h à 17h30
CCI47, 49 route d'Agen, 47310 Estillac

FORMATION*

Titre : Eco-conception

Objectifs :

Maîtriser les étapes d'une démarche d'éco-conception et être capable de l'adapter aux produits de l'entreprise.

Date / Horaires / Lieu :

Mardi 1 et mercredi 2 octobre 2024 de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 dans les locaux de la CCI47, 49 route d'Agen, 47310 Estillac (accès aux personnes handicapées ou à mobilité réduite)

Durée : 2 jours

Intervenant :

Christophe ROBIN, responsable pôle conseil & expert diag éco-conception BPI

Public :

Responsable/Coordinateur/Animateur/Manager/Ingénieur

Pré-requis : toute personne concernée par la conception et la production

Moyens et méthodes pédagogiques :

La formation combinera des exposés théoriques, des méthodologies spécifiques et une étude de cas pratique

Tarif :

600 € H.T par personne pour les adhérents
900 € H.T par personne pour les non-adhérents

* *Détail complet en Page 3*

PROGRAMME

⇒ Journée 1 : (7h)

- Les principes de l'éco-conception
- Exemples de produits éco-conçus
- Les niveaux d'éco-conception : de l'amélioration simple à l'économie de fonctionnalité La méthode d'éco-conception (ISO 14006) par étapes :

Etape 1 : choix du produit, compréhension des enjeux, réglementations applicables, définition du cahier des charges ...

Etape 2 : évaluation environnementale de la situation de référence avec des outils quantitatifs (ACV)

Etape 3 : recherche de solutions

Etape 4 : sélection / évaluation des solutions

Etape 5 : validation des résultats et détection des éventuels transferts d'impact via les ACV comparatives

Etape 6 : communication responsable et valorisation des résultats ...

⇒ Journée 2 : (7h)

- Application de la démarche sur des cas pratiques.
- Focus sur l'ACV :
- Les principes de l'ACV (ISO 14040) Comment utiliser cet outil dans une démarche d'éco-conception ?
- Exercice pratique de mise en œuvre de l'ACV avec un outil accessible (ecolizer, bilan produit...).
- Découverte d'outils d'ACV et de bases de données.



GASCOGNE ENVIRONNEMENT
CCI47 : 49 route d'Agen - 47310 Estillac
Tel : 05 53 77 10 88
ge@gascogne-environnement.fr
www.gascogne-environnement.fr
SIRET N° : 404 578 452 00017

Eco-conception

1 & 2 octobre 2024 de 9h à 17h30
CCI47, 49 route d'Agen, 47310 Estillac

INSCRIPTION

Entreprise :

.....

Adresse ou cachet de l'entreprise :

Responsable formation de l'entreprise :

la convention de formation sera adressée à ce contact

.....

Prise en charge de la formation par l'OPCO

Si oui, coordonnées de l'OPCO :

Si vous ne mentionnez pas d'OPCO, la facture de la formation sera directement adressée à l'entreprise.

.....

.....

Stagiaire(s) Nom et Prénom :

.....

.....

Recueil des besoins du stagiaire (*réponse indispensable pour adapter le contenu pédagogique de la formation à vos besoins*) :

.....

.....

BULLETIN A RETOURNER :
par e-mail à ge@gascogne-environnement.fr

TARIFS

	Adhérents 2024	Non-adhérent 2024
Nb de Stagiaires
Tarif HT par stagiaire	600,00 €	900,00 €
Total HT
TVA 20 %
Total TTC

Le déjeuner est offert par Gascogne Environnement (sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires)

Vous recevrez par mail la convention de formation professionnelle ainsi que la convocation pour le ou les stagiaire(s) accompagnée du Règlement Intérieur et de la charte de GASCOGNE ENVIRONNEMENT.

Attention : toute annulation survenant une semaine avant la formation sera facturée.



GASCOGNE ENVIRONNEMENT
CCI47 : 49 route d'Agen - 47310 Estillac
Tel : 05 53 77 10 88
ge@gascogne-environnement.fr
www.gascogne-environnement.fr
SIRET N° : 404 578 452 00017

Eco-conception

1 & 2 octobre 2024 de 9h à 17h30
CCI47, 49 route d'Agen, 47310 Estillac

FORMATION - Détail complet

Titre : Eco-conception

Objectifs :

Maîtriser les étapes d'une démarche d'éco-conception et être capable de l'adapter aux produits de l'entreprise.

-Date / Horaires / Lieu / Durée :

Mardi 1 & mercredi 2 octobre de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 dans les locaux de la CCI47, 49 route d'Agen, 47310 Estillac. Le bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour toute spécificité personnelle liée à un handicap ou à un besoin particulier, veuillez nous contacter avant la formation aux coordonnées inscrites ci-dessous. Nous pourrions ainsi étudier ensemble comment adapter les modalités de notre formation afin que vous puissiez la suivre dans les meilleures conditions d'apprentissage possibles.

Durée : 2 jours

Tarif : 600 € H.T par personne pour les adhérents / 900 € H.T par personne pour les non-adhérents

Intervenant :

Christophe ROBIN, responsable pôle conseil & expert diag éco-conception BPI

Délais d'accès à la formation :

Les inscriptions peuvent être prise jusqu'à 48 h avant le jour de la formation.

Modalités de déroulement :

formation en présentiel (nbre de stagiaires maximum prévu : 14)

Contenu de la formation :

Tout au long de la formation, le stagiaire va apprendre pour l'appliquer les exigences réglementaires en matière de déchets.

Moyens et méthodes pédagogiques :

La formation combinera des exposés théoriques, des méthodologies spécifiques et une étude de cas pratique

Moyens techniques :

Une salle dimensionnée pour le nombre de stagiaires et le formateur et équipée d'un vidéoprojecteur, d'un paper board

Un support informatique au format « .pdf » reprenant tous les éléments abordés en cours de formation sera transmis aux participants ainsi que des supports papier permettant d'imager l'étude de cas

Modalités d'évaluations : un suivi qualitatif par l'évaluation

Evaluation en cours de formation

L'intervenant évalue au fil de la formation l'acquisition des connaissances et savoir-faire et l'atteinte des objectifs grâce à une méthode et des moyens pédagogiques favorisant la participation des stagiaires et l'interactivité du groupe.

Evaluation des connaissances

Les participants sont évalués sur la base d'une épreuve théorique (QCM) et/ou d'une épreuve pratique (étude de cas, mise en situation...). En cas de réussite à ces épreuves, les participants obtiennent une attestation d'acquis de connaissances ou une attestation de compétences.

Pré-requis : toute personne concernée par la conception et la production

Sanctions : attestation individuelle de formation

Public : Responsable/Coordinateur/Animateur/Manager/Ingénieur